

E. Les attentes pour demain

Outre une meilleure connaissance des pratiques et des avis de la population sur la mobilité, l'objectif de l'enquête était aussi de mieux connaître les voies piétonnes et cyclables, de questionner les participants sur les aménagements à réaliser et de récolter les suggestions pour améliorer globalement la mobilité sur le territoire. Nous livrons ci-dessous -sans censure- une synthèse des 527 contributions enregistrées. Les propositions les plus plébiscitées sont placées en tête de paragraphe.

1. Les suggestions pour améliorer la mobilité

Nous avons classé les suggestions des personnes enquêtées en 3 catégories :

- Adapter la circulation en faveur des mobilités douces/piétonner
- Sécuriser
- Améliorer l'offre de transport
- Adapter les équipements / infrastructures
- Accompagner les usagers et promouvoir les mobilités actives / durables...
- Sensibiliser les usagers

Au sein de chacune des catégories, les propositions sont classées selon leur fréquence d'apparition dans l'enquête, des plus citées au moins citées.

a) Adapter la circulation en faveur des mobilités douces / piétonner

- Etablir un contournement pour les poids lourds afin de décongestionner le centre-ville de Gourdon
- Permettre la circulation des vélos en sens inverse des véhicules motorisés dans les rues à sens unique (exemples : rue du Colonel Taillade / rue Henri Mazet)
- Transformer certaines zones de stationnement en pistes cyclables
- Réduire la circulation sur la D704 en particulier pour ce qui est des poids lourds
- Piétonner la rue commerçante du tour de ville (Boulevard des Martyrs, Boulevard Mainiol, Boulevard du Dr Cabanes)
- Pérenniser la zone piétonne mise en place lors des jours de marché
- Réduire l'accès sur la butte aux véhicules motorisés du personnel de mairie et des riverains
- Augmenter le nombre de rues en sens unique afin d'aménager un espace de circulation alloué aux mobilités douces
- Instaurer un dimanche par mois sans véhicule à moteur sur le tour de ville de Gourdon
- Adapter le sens de la circulation des vélos sur le tour de ville (problème de sécurité aux abords du kiosque à Gourdon).

b) Sécuriser

- Etablir des zones 30 en zone urbaine très fréquentée (notamment sur les segments dépourvus de trottoir pour les piétons)
- Aménager des trottoirs sécurisés
- Faciliter la traversée des piétons sur D704 au niveau des lacs (Ecoute s'il pleut)
- Améliorer l'état de la voirie sur les routes secondaires utilisées par les cyclistes
- Mettre l'avenue Cavaignac en sens unique
- Inciter à réduire la vitesse des véhicules motorisés sur certains tronçons (exemple : avenue Gambetta et Cavaignac ou au niveau des villages)
- Aménager des trottoirs ou espaces sécurisés pour les piétons sur les routes reliant les bourgs ou -a minima -sur les tronçons empruntés par les piétons pour rejoindre les centres-bourgs (exemple : route du Bos)

- Renseigner les promeneurs sur les jours d'ouverture de la chasse et les secteurs forestiers/ruraux concernés

c) Améliorer l'offre de transport

- Développer des lignes de bus (électriques) vers Cahors, Sarlat, Souillac, Figeac, Brive-la-Gaillarde...
Eventuellement sur certains jours : mercredis et samedis.
- Rétablir des arrêts de train dans les petites gares aux alentours de Gourdon (Rouffilhac, Anglars-Nozac, etc.)
- Augmenter la fréquence de passage des TER Limoges – Toulouse
- Organiser un service de covoiturage (ou autostop organisé) public et local (quid de Lot ô car ?)
- Etablir une navette / minibus entre Le Vigan et Gourdon les samedis matin pour le marché (à l'adresse des personnages âgées surtout)
- Instaurer une offre de libre-service de vélos/trottinettes électriques
- Etablir une navette / minibus entre Gourdon centre et Ecoute s'il pleut de juin à octobre
- Réduire le coût du billet de train

d) Adapter les équipements / infrastructures

- Développer les voies vertes (ex. Gourdon - Lamothe-Fénelon) / Dédoubler les routes principales par des pistes cyclables (ex. Gourdon - Le Vigan) et/ou développer des voies vertes
- Installer des parkings à vélo (gare, à proximité des établissements de services publics, etc.)
- Installer des rampes attenantes aux escaliers du passage sous-terrain de la gare facilitant le transport des vélos et des valises (cf. gare de Souillac)
- Réaliser des marquages au sol (bandes vertes) permettant de sécuriser les cyclistes et améliorer la signalisation
- Matérialiser les pistes cyclables en dur (et non pas uniquement avec un marquage au sol) et contrôler ces espaces de manière strict (pas de trottinette)
- Entretien régulièrement les chemins de randonnées
- Aménager un/des grand(s) parking(s) à l'extérieur de Gourdon ET mettre en place une navette gratuite reliant au centre-ville
- Aménager des aires de covoiturage
- Installer des ralentisseurs
- Améliorer l'éclairage public
- Aménager des passerelles et des sentiers de franchissement des ruisseaux pour les parcours VTT
- Créer des aménagements PMR sur certains secteurs (ex. tour de ville sud Gourdon, table d'orientation sur la butte)

e) Accompagner les usagers et promouvoir les mobilités actives / durables...

- Fournir une aide à l'achat d'un vélo (classique ou électrique) notamment foyers modestes / financement public pour l'acquisition de matériel permettant développement des mobilités douces
- Améliorer l'information sur l'offre de transport (de transport à la demande, covoiturage...)
- Permettre l'accès des bus scolaires aux non-scolaires
- Pérenniser l'offre estivale de location de vélos à Ecoute s'il pleut

f) Sensibiliser les usagers

- Responsabiliser les automobilistes (dangerosité des dépassements ne respectant pas les distances de sécurité, oubli de la priorité donnée aux piétons, etc.)
- Faire respecter les règles de stationnement ("véhicules ventouses") pour fluidifier le trafic du tour de ville

- Sensibiliser les chasseurs à la présence des promeneurs sur les sentiers

2. Zones piétonnes à sécuriser

a) Gourdon

- Avenue Cavaignac
- Tour de ville de Gourdon
- Croisement boulevard de la Madeleine - Avenue Gambetta
- D704 vers le lac Ecoute s'il pleut
- Ruelles situées sur la « butte »
- Centre-ville vers les zones commerciales (D673)
- Avenue Pasteur (Centre Hospitalier)
- D801 (direction Le Vigan)
- Rue des Pargueminiers
- Route du Mont Saint-Jean (vers Payrignac)
- Rue des Neveges (vers Notre-Dame-des-Neiges)
- Avenue de la Gare (dans le prolongement de Avenue Gambetta)
- Croix de Pierre / Carrefour Chemin du Soleil Levant - Avenue Georges Pompidou
- Rue Colonel Jaubert
- Rue Molinié Montagne

- Rue Frescaty et Quartier des Cordeliers
- Rue Antoinette Buffière / Rue du Colonel Taillade (Place du Foirail vers centre-ville)

b) Pour les scolaires

- Les abords de la cité scolaire et des écoles (maternelle et élémentaire)
- Avenue Marc Baudru et parkings (autour de Piscine et Cité Scolaire)
- Avenue des Anciens Combattants
- Parking Hivernerie / abords des écoles élémentaires / maternelles

c) Ailleurs sur le territoire

- Les entrées et sorties de bourgs
- Sorties du bourg du Vigan (D801, D673, D131, D51)
- Carrefour Tauty / Route Le Vigan - Tauty
- Bourg de Saint-Germain
- D12 (Concorès - Peyrilles)

3. Voies cyclables à aménager

Sur le territoire

- ✓ Gourdon - Le Vigan (via D801 : Route de la Prade, Route de la Vergnole, Route du Terrié, Chemin de la Fagette, Moulin de Bories, Route du Vigan)
- ✓ Gourdon - Payrignac (via le Mont Saint Jean et Montijot)
- ✓ Gourdon - Salviac (D673)
- ✓ Gourdon - Concorès - Saint-Germain
- ✓ Gourdon - Saint-Cirq-Madelon (via D704)
- ✓ Gourdon - Saint-Cirq-Souillaguet
- ✓ Gourdon – Souillac
- ✓ Gourdon-Figeac
- ✓ Gourdon - Saint-Projet
- ✓ D12 et D17 (Saint-Chamarand - Gourdon)
- ✓ Costerastes - Abbaye Nouvelle (Léobard)
- ✓ Costerastes - Gourdon
- ✓ Gourdon – Cougnac
- ✓ Poudens (Gourdon) - Labarde (Léobard) pour faire la jonction avec la véloroute de la vallée du Céou
- ✓ D704 (sortie Gourdon direction Cahors)
- ✓ Pont de Rhodes - Concorès
- ✓ Gourdon - Anglars-Nozac
- ✓ Saint-Cirq-Souillaguet - Le Vigan
- ✓ Gourdon - Saint-Romain
- ✓ Gourdon - Payrignac (via le Mont Saint Jean et Montijot)
- ✓ Gourdon - Abbaye Nouvelle (Léobard)
- ✓ Gourdon – Cazals
- ✓ Gourdon – Payrac
- ✓ Gourdon - Labastide-Murat
- ✓ Le Vigan - Saint Julien Lampon
- ✓ Rouffilhac – Fajoles
- ✓ Saint-Chamarand - Concorès
- ✓ Gourdon- Uzech-les-Oules
- ✓ Gourdon - Peyrebrune (via D801)
- ✓ Saint-Germain – Salviac
- ✓ Toutes les anciennes lignes SNCF → voies vertes

A Gourdon

- ✓ Gourdon (centre) - Ecoute s'il pleut
- ✓ Tour de ville (prolonger piste cyclable)
- ✓ Avenue Gambetta
- ✓ Gourdon (centre) - équipements sportifs et centres commerciaux (via D673)
- ✓ Gourdon (centre) - Notre Dame des Neiges
- ✓ Avenue Cavaignac (direction route de Salviac)
- ✓ D1 Route des Vitarelles
- ✓ Avenue Georges Pompidou (vers la gare)
- ✓ Chemin de l'éperon
- ✓ Rue Colonel Taillade et Quartier des Cordeliers
- ✓ Gourdon (centre) - Cité scolaire
- ✓ Avenue Pasteur
- ✓ Entrées de ville Gourdon (D673, D704, D801)
- ✓ Rue des anciens combattants
- ✓ D12 (ex. des Hermissens vers le Centre hospitalier Jean Coulon)
- ✓ Gourdon (centre) – Lapeyrugue
- ✓ Gourdon (centre) – Prouilhac
- ✓ Route de Lafontade

V. Conclusion et perspectives

Les résultats de l'enquête sur la mobilité ainsi que des propositions d'action en faveur des mobilités actives ont été présentés en Conseil Communautaire au mois de février 2022.

Les élus se sont emparés de cette question afin d'étudier les pistes qui pourraient être mises en œuvre et à quelle échelle elles devraient l'être.